



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 décembre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Novembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 Décembre 1997

**Câblage du bâtiment C du Centre Municipal Du Guesclin : demande de
subvention au Conseil Général**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D97502

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 1997

Enseignement Secondaire et Supérieur

**Câblage du bâtiment C du Centre Municipal Du Guesclin :
demande de subvention au Conseil Général**

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans sa séance du 29 mars 1996, le Conseil Municipal a accepté d'être membre fondateur au titre des Collectivités, de l'Association des Usagers du Réseau RENATER, en apportant une contribution financière annuelle de 100.000 F , pour les investissements pendant 4 ans.

L'Association appelée **R**éseau **N**ational de **T**Elécommunications pour la **R**echerche (RENATER) est un réseau spécialisé pour promouvoir et faciliter la communication entre enseignants et chercheurs. Ce réseau est connecté à INTERNET pour permettre à ces mêmes utilisateurs de dialoguer de façon planétaire avec leurs homologues.

Le bâtiment C du centre municipal du Guesclin entièrement affecté à l'enseignement supérieur possède une prise pour accéder au réseau RENATER, seulement utilisable par le mini réseau informatique de l'Institut Universitaire Professionnalisé (IUP) Gestion Commerciale des PME.

Il serait opportun, pour le développement des filières universitaires implantées au centre municipal du Guesclin, que l'ensemble du bâtiment C soit câblé afin que chaque salle spécialisée, chaque salle de cours, chaque administration de filière universitaire puisse être relié au réseau RENATER.

Pour cela, une étude a été réalisée par la direction informatique de la Ville. Le montant des travaux s'élèverait à 150.000 F TTC.

Dans le cadre du principe de parité qui lie la Ville de Niort et le Conseil Général pour tout ce qui concerne l'enseignement universitaire à Niort, nous pourrions solliciter cette collectivité pour l'octroi d'une aide financière basée sur le montage financier suivant :

Conseil Général	50 % du montant H.T.
Ville de Niort	50 % du montant HT + TVA

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter une subvention auprès du Conseil Général conformément au montage financier proposé
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous documents relatifs à ces opérations et notamment la convention de financement conclue avec le Conseil Général

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

[Ordre du jour](#)